

## Le Président de l'université de Bordeaux

*Vu le code de l'éducation ;  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;*

*Considérant qu'aux termes de l'arrêté du 24 mars 2017, le président de l'université nomme les membres du jury pour les épreuves d'admission en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année du diplôme d'état de docteur en médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme ;*

### DÉCIDE

#### Article 1 :

Pour la session 2026, les membres du jury d'admission en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme du diplôme d'état de docteur en médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme sont les suivants :

- **SEVENET Nicolas**, PU-PH, Doyen, Pharmacie (université de Bordeaux), Président du jury

Les membres du jury :

- **CORCUFF Jean-Benoit**, MCU-PH, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **MERVILLE Pierre**, PU-PH, Doyen, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **PELLEGRIN Jean-Luc**, PU-PH, Directeur du Collège des Sciences de la Santé, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **BERTRAND Caroline**, PU-PH, Doyen, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **DELBOS Yves**, MCU-PH, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **FRICAIN Jean-Christophe**, PU-PH, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **BERQUE-BESTEL Isabelle**, PU, Pharmacie (université de Bordeaux) ;
- **DUBOIS Véronique**, PU-PH, Pharmacie (université de Bordeaux) ;
- **BARANDON Séverine**, Sage-femme coordinatrice, Directrice de l'école de sage-femme de Bordeaux, maïeutique (école de sage-femme de Bordeaux) ;
- **LOUPIT Laurence**, Sage-femme Enseignante, Maïeutique (école de sage-femme de Bordeaux).

#### Article 2 :

La direction générale des services de l'université de Bordeaux est chargée de l'exécution de la présente décision. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Fait à Talence, le 13 janvier 2026

Dean Lewis,  
Président de l'université de Bordeaux

